



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020326

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/02/2025 17H53 C:025330 I:35422
V/REF : CIT-20240218-0002
V/Appel du Mardi 18/02/2025 a 17H53

SDC PARSEA
PAR CITYA VALP IMMO
9 RUE DE LA GARE
74100 ANNEMASSE

V/REF.IMM. 0225
IMMEUBLE : PARSEA -0225
20 ALLEE DU PONT NEUF
74100 VILLE LA GRAND

Voglans, le 25 Février 2025

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence
LOCALISATION : ALLEE N°20 NEUF-LOGEMENT DE M.VALLET-1ER ETAGE-TEL:*06 62853721*
MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT EU
Donneur d'ordre : Ste EXCELIA(Perm.CITYA)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 18/02/2025 A 21H00 :
PAS D'ACCES A L'APPARTEMENT DE L'OCCUPANT QUI N'A REPONDU A NOTRE
PERSONNEL NI AU TELEPHONE NI A L'INTERPHONE.
REPLI.

OBSERVATIONS : CV LCOMPTER Email envoyé le 19/02/25 a 11H36 Ste EXCELIA(Perm.CITYA)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Installation et mise en place du matériel. Localisation de l'obstruction et recherche du sens d'écoulement du réseau.
Ouverture des tabourets et trappes de visite permettant l'accès au réseau.
Débouchage par procédé mécanique ou électromécanique.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020326

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Débouchage/pompage le 18/02	1	496,79	496,79
	TOTAL H.T.			496,79
	T.V.A. a 20,00%			99,35
	TOTAL T.T.C.En EURO			596,14

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE